



→ BTS AGRICOLE ACSE

Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole

ANALYSE, CONDUITE ET STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE :

Selon la nature de l'emploi exercé, de l'environnement, du mode d'organisation interne, le BTSA ACSE est amené à développer des activités de pilotage stratégique et de conduite de système d'exploitation, d'appui technico-économique et de conseil, de développement local ou de gestion d'unité d'approvisionnement ou de collecte.



CONTACTEZ-NOUS

📍 YVETOT

Allée du Lycée Agricole
76190 Auzebosc
Tél. 02 35 95 94 80
legta.yvetot@educagri.fr
www.legta-yvetot.naturapole.fr

Les objectifs de la formation

Ce technicien devra acquérir des compétences liées aux savoirs et savoir-faire technique et généraux mais aussi :

- prendre en compte la diversité des agricultures ;
- adopter une démarche stratégique et de conseil ;
- avoir une approche agro-écologique et environnementale ;
- avoir une réflexion sur la RE-conception de systèmes et l'innovant.

La formation BTSA ACSE permet aussi la poursuite d'études, le plus souvent en Licence Professionnelle.

Organisation des enseignements

- **Une formation générale commune à tous les BTSA** : Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation, anglais, mathématiques et statistiques, économie générale, informatique, Accompagnement du Projet Personnel et Professionnel et EPS représentant 691 heures sur les 2 ans de formation.
- **Une formation professionnelle** : Sciences Économiques et de Gestion, Sciences Agronomiques, Zootechnie et Phytotechnie, Écologie, Sciences et Techniques des Équipements, Histoire et Géographie, cas concrets d'études d'exploitation, soit 962 heures sur les 2 ans.
- **Une formation à la carte**, au choix de l'équipe pédagogique, organisée en 2 modules pour un total de 87 heures.

L'ensemble représente 1 740 heures de formation et 16 semaines de stage (10 en exploitation, 4 à l'étranger et 2 en Organisme Professionnel Agricole).



Les conditions d'accès

L'instruction du dossier d'inscription se réalise sur Internet, dans le portail unique d'admission Parcoursup (www.parcoursup.fr) de mi-janvier à mi-mars.

L'admission est autorisée après étude du dossier scolaire et avis d'une commission interne au lycée.

Nous vous invitons à venir aux journées portes ouvertes du lycée **pour un premier contact** permettant de mieux cerner les conditions d'accueil, les exigences de niveau et votre projet personnel.



Les stages

Le temps de stage est fixé à 16 semaines dont 10 prises sur la scolarité. Il est divisé en 3 parties :

- la 1^{re} partie : un stage de 10 semaines sur une exploitation agricole, ce stage est support d'une épreuve à l'examen ;
- la 2^e partie : un stage de 4 semaines à l'étranger ;
- la 3^e partie : un stage complémentaire de 2 semaines en lien avec le projet personnel et professionnel de l'étudiant.

Modalités d'examen

Ce BTS est obtenu pour 50 % par le Contrôle en Cours de Formation et pour 50 % par des Épreuves Terminales .

- Contrôle en cours de formation :
 - 5 épreuves divisées en 1 vingtaine de contrôle ;
- Épreuves terminales :
 - une épreuve écrite d'expression française et de culture socio économique,
 - une épreuve intégrative à caractère professionnel qui se compose de 2 situations d'évaluation :
 - diagnostic et projet d'entreprise : un dossier de stage et 2 oraux ;
 - analyse de situations professionnelles : un oral à partir d'un dossier.

Les conditions matérielles

Un hébergement est possible dans une résidence de type universitaire sur le site du Lycée sous un régime locatif avec possibilité d'APL (Aide Personnalisée au Logement). L'étudiant peut, s'il veut accéder au service de restaurant en self-service, être « Interne-Externé ».

Les élèves de BTS ont un statut d'étudiant et peuvent bénéficier d'une bourse de l'Enseignement Supérieur.

Les moyens d'accès

- Par le train : Ligne PARIS - ROUEN - LE HAVRE. La liaison Gare - Lycée est assurée par car, tous les jours, matin et soir.
- Par ramassage scolaire hebdomadaire sur 2 circuits, départs de DIEPPE et d'EU.

Remarque : Les étudiants de BTS ne peuvent bénéficier des subventions de transport scolaire.



**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

